

L'AUPF (Association des Universités Populaires de France)

L'AUPF (AUPF = Association des Universités Populaires de France), sous sa dénomination actuelle, **a été statutairement créée le 24 octobre 1992.**

*Mais il s'agissait en fait là d'une simple modification de dénomination, pour raison juridique, le sigle AUPF remplaçant l'ancien : « **Fondation nationale pour l'Université Populaire et les associations culturelles d'Éducation Populaire** ».*

Le mouvement, alors « Fondation », **date en fait de novembre 1986** (création au Colloque d'Orange) - cette Fondation ayant elle été créée par dissolution de 2 mouvements préexistant : la *Fédération des Associations Culturelles et d'Éducation Populaire* et la *Fédération des Universités Populaires*, en présence de 9 UP fondatrices (*dont l'UP Berry, aujourd'hui ici représentée*).

Son objet (article 3) est

- de rassembler les organismes désireux d'unir leurs efforts pour favoriser toutes actions de développement des connaissances, de transmission des savoirs et savoir-faire, de formation, d'information, au bénéfice du plus large public.
- d'assurer la promotion de l'action de ces organismes, en organisant la circulation de l'information, en assurant une représentation collective auprès des partenaires institutionnels, en développant des contacts avec l'étranger.
- de contribuer à la dynamique du mouvement que forment ces organismes en initiant au moins annuellement des rencontres nationales à thèmes.

... à noter qu'on retrouve là les préoccupations des pionniers des UP françaises (fin du XIXème / début du XXème siècle) - filiation dans laquelle nous nous inscrivons - avec les 3 missions confiées aux 69 UP rassemblées en congrès, lors d'un premier congrès (mai 1904):

- *soutenir les universités défaillantes*
- *être une force morale face aux pouvoirs publics*
- *publier un bulletin permettant un meilleur fonctionnement grâce à l'échange d'informations*

3 principes figurent dans les statuts (article 2) :

Les membres de l'association se reconnaissent dans les trois principes suivants :

- non- sélectivité dans l'accès aux activités
- contribution au développement culturel local
- diversité des activités et des modes d'organisation.

... sans oublier (article 4) un **engagement** : l'association s'engage à observer une stricte neutralité politique et religieuse, dans un esprit de tolérance et d'ouverture.

Fonctionnement : il est celui d'une association, nos statuts en vigueur datant de novembre 1999 (date de la création d'une Commission Exécutive nationale pour alléger et rendre plus efficace le travail du seul Bureau).

L'extension du mouvement imposait déjà en 1999 une modification de « gouvernance » ; c'est à nouveau le cas.

Nous sommes en effet sur une période transitoire de remise à jour de nos Statuts, de clarification et redéfinition de notre mission dans le contexte contemporain, ainsi que de création d'une gouvernance plus adaptée pour la poursuite notre action.

À suivre...

Le contexte actuel

L'AUPF est définie par la sociologue Geneviève Tardieu [1] comme un « organisme d'éducation populaire qui a un statut associatif », et comme un « **réseau international** très développé » ; par Frédéric Chateigner [2], doctorant en science politique, comme « (constituant) **l'un des principaux courants d'Universités Populaires** ». (Il en recense 4, dont les 2 principaux : AUPF, et réseau Caen ; les 2 autres étant l'ATD Quart Monde et Les Universités tous Ages.)

Sans parler de concurrence (*nous ne nous positionnons pas ainsi*), il y a une forte diversité dans le paysage des Universités Populaires contemporain (*ainsi d'ailleurs - on vient de le voir avec la référence à nos statuts- qu'à l'intérieur de l'AUPF*). Cette « nébuleuse des UP françaises », ainsi que l'ampleur* (relative !) qu'a atteint notre mouvement, implique une clarification de notre identité, pour une plus grande lisibilité.

Nous y encourage également la tentative d'appropriation (dépôt à l'INPI) récente de la dénomination « Université Populaire » de la part de Ségolène Royal- qui a heureusement fait long feu ; comme celle, il y a quelques années (sans aller jusqu'au dépôt à l'INPI), par Michel Onfray. Il nous faut être à la fois lisible et visible (*même si la médiatisation n'est pas un enjeu prioritaire pour nous*).

* Notre réseau comporte à ce jour une soixantaine d'adhérents, et une estimation d'environ autant d'UP, UTL, etc ** participant au réseau sans prendre leur adhésion (*s'inscrivant à la Lettre de l'Education, souscrivant à la revue « Le savoir Partagé », demandant leur figuration sur la carte des UP du site de l'AUPF www.universitepopulaire.eu, étant en relation de partenariats et échanges avec les UP affiliées, etc*).

Nos colloques annuels rassemblent depuis quelques années (*avec des variances selon l'implantation du colloque et les commodités d'accès !*) une bonne centaine de participants. Michel Marc [3], donnait en 2007 une estimation de 100 000 adhérents au réseau AUPF (*dont une 60aine de mille dans les UP proprement parlé*) - auxquels il faut ajouter quelques milliers d'intervenants.

** *l'une des caractéristiques de notre réseau est de réunir sous la siglaison [2] « UP » et son dérivé « upiste » également des UTA, U3A, UTL.*

Dans l'attente de cette clarification à laquelle nous éprouvons le besoin de procéder en interne, je reviens à l'observateur externe qu'est Frédéric Chateigner, et à sa synthèse d'une communication à Paris VIII (en ligne) [2] sur « Les principaux types d'universités populaires en France », et les caractéristiques de notre mouvement, qu'il liste tout à fait pertinemment :

- référence aux UP scandinaves [4] et germaniques (*en fait très forte implication européenne : colloques annuels internationaux avec nos collègues et amis suisses, autrichiens et allemands, mais aussi italiens, espagnols, scandinaves, et de certains pays de l'est ; adhésion de l'AUPF à l'ONG européenne EAEA [5] (European Association for the Education of Adults), dont le concept de Life-long Learning (Apprentissage tout au long de la vie) touche un public de 45 millions d'auditeurs européens ; nombreux partenariats d'UP françaises avec homologues européens.*)
- les 3 principes sus- cités :
 - **non- sélectivité dans l'accès aux activités** ; Frédéric Chateigner parle de « relativisme des savoirs » (*parmi de très bons souvenirs de colloques AUPF : des échanges sur la légitimité du cours de philo et de la fabrication de la pâte à crêpes...*

et du sens à leur donner) et « relativisme des qualifications » (*l'universitaire et le professionnel côtoient l'autodidacte passionné à l'AUPF*)

• **contribution au développement culturel local** (*et une revendication de créateur de lien social*)

• **la diversité des activités et des modes d'organisation** implique la diversité du financement :

peu ou pas de financement institutionnel (*collectivités territoriales et/ou Universités au sens académique du terme*) pour nombre d'UP, mais, diversité oblige, certaines UP émanent d'une création institutionnelle – le plus souvent dans ce cas-là : mairies.

adhésion et tarification (modulables selon les publics) des cours pour les auditeurs ; rétribution ou non, ou défraiement pour les intervenants

Sinon, nous disposons d'un « manifeste » [6], adopté » par la Commission Exécutive de l'AUPF en avril 2009 :

- « l'AUPF s'efforce de répondre aux enjeux actuels de la formation des adultes et de l'éducation tout au long de la vie, en prenant en compte les évolutions de la société dans tous ses aspects »
- « ces propositions de formation permettent à chacun d'apprendre avec plaisir et de s'outiller pour donner sens au monde et à ses évolutions »
- ... (*pour suivre avec attention la marche du monde, et en premier lieu de l'espace européen, mais aussi d'anticiper sur les mouvements qui dessineront le futur, les associations membres de l'AUPF...*) « échangent et communiquent (via leur revue, « Le Savoir Partagé » ou leur site Internet : www.universitepopulaire.eu), (...) se rencontrent (Conseil d'administration de l'AUPF, colloque international annuel), (...) mettent en place des structures permanentes (Commission « langues », comités régionaux et/ou départementaux...)
- « l'AUPF est (une) référence en matière d'éducation permanente des adultes, comme en témoignent les partenariats que d'autres structures, comme la Ligue de l'Enseignement, ont décidé de nouer avec elle. »
- « Rejoindre l'AUPF, c'est mutualiser les expériences acquises ici ou ailleurs, hier ou aujourd'hui, pour mieux construire demain. »

Pour conclure, je reprendrai dans le récent bilan « d'au revoir » (novembre 2010) de mon prédécesseur et ami Denis Rambaud, qui a œuvré comme Président au service de l'AUPF pendant près de 20 ans (et continue à le faire au sein de la CE) ces points fondamentaux qui résument la vie et l'action de l'AUPF :

- des temps forts privilégiés avec les **colloques européens annuels** : apports théoriques du café philo, échanges de pratiques dans les ateliers (initiatives, fiscalité, langues, informatique), confrontation amicale avec les collègues et amis européens dans les Carrefours européens
- un **réflexion pédagogique** (Commission pédagogique langues)
- un **soutien aux créateurs d'UP**
- **des publications** (Le Revue du Savoir Partagé, le site <http://www.universitepopulaire.eu>)
- une **présence dans la presse nationale** : Les Echos, le Monde, Politis, l'Humanité, Sciences Humaines
- un **ouvrage publié** : *Apprendre avec plaisir* [7]
- une **vie collective**, avec des Comités régionaux (Alsace, Rhône-Alpes, Drôme-Ardèche, Midi-Pyrénées)
- une **reconnaissance nationale**, avec l'agrément [Jeunesse et d'éducation populaire](http://www.universitepopulaire.eu)

- une adhésion et un **partenariat avec la Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente**
- une **coopération internationale** : cf précédemment, notre appartenance à l'EAEA, un partenariat avec l'Agence Socrates France
- une **Commission pédagogique** (Langues vivantes) :

... 20 ans de construction collective au service des UP.

Sylvie Marc, Comité Directeur UP Berry, présidente de l'AUPF

[1] Geneviève Tardieu (3 octobre 2009) : thèse (*en ligne*) : [L'Université populaire Quart Monde. La construction du savoir émancipatoire](#),
Chapitre IV : HISTOIRE ET ENJEUX DES UNIVERSITES POPULAIRES

[2] Frédéric Chateigner, doctorant en science politique, université de Strasbourg :
[Les principaux types d'universités populaires en France](#) (11 mai 2010, Paris VIII, Frédéric Chateigner, Doctorant en science politique, université de Strasbourg
 ... à guetter ! : [sa thèse, à paraître](#) : « "Education populaire" : les deux ou trois vies d'une formule »

[3] [DE L'ORIGINE DES UP À L'AUPF](#), Michel Marc, Président de l'Université Populaire du Berry, ancien président de l'AUPF

[4] l'implication de plusieurs UP dans des projets européens Grundtvig* en est, d'une certaine manière, un symbole.

* Grundtvig, pasteur luthérien, écrivain et pédagogue danois, initiateur des écoles populaires, est « la » référence européenne comme père de la formation tout au long de la vie ou formation continue.

[5] EAEA : <http://www.eaea.org/fr>

[6] [L'AUPF, un formidable mouvement](#), Michel Marc, Commission Exécutive Nationale AUPF

[7] pour aller plus loin dans l'historique de l'AUPF,

• des articles en ligne :

- [HISTOIRE DE L'AUPF](#), Denis Rambaud, Directeur de l'UP du Rhin, ancien Président de l'AUPF

- De l'origine des UP en France à l'AUPF- cf [3] ci- dessus

• un ouvrage publié : [Apprendre avec plaisir Refonder des relations sociales](#), auteur(s) : Denis Rambaud & Marc Jeannerat